

EXTRAIT du REGISTRE des DÉLIBÉRATIONS
du CONSEIL MUNICIPAL

Date de la Convocation :	6 janvier 2025
Date de publication :	16 janvier 2025
Conseillers en exercice :	11
Présents :	9
Votants :	9

Le 13 janvier 2025
à 18 heures

Le Conseil Municipal, légalement convoqué, s'est réuni, salle du Conseil Municipal, **sous la présidence** de Mme Carole THOUESNY, Maire.

Étaient présents:

Mmes Valérie BEAUSEIGNEUR – Corinne HOEFFEL - Lysiane PY - Myriam PETHITHORY - Pascale PION
MM Daniel BERTHAUD - Olivier CARREY - Gérard BOICHOT formant la majorité des membres en exercice.

<u>Résultat du vote</u>
- Pour : 9
- Contre : 0
- Abstentions : 0

Absents excusés : Mme - Céline SCHWARTZ
M Jean-Pierre MUSSIO

Procurations : Néant

M. Gérard BOICHOT a été élu **secrétaire**.

OBJET: Effacement d'une dette suite à décision de commission de surendettement

Le Maire informe le conseil municipal que la commission de surendettement du Doubs a décidé le 17 octobre 2024 d'imposer un effacement total des créances d'une locataire de la Commune pour un montant de 278.46 euros (682.96 - 354,48 loyer de décembre) calculé sur la base du décompte réalisé par IDEHA.

Après délibérations, le Conseil Municipal décide à l'unanimité des votants d'approuver l'effacement de la créance de 278.42 euros.

Fait et délibéré les jour, mois et an susdits.
DASLE, le 14 janvier 2025
Madame le Maire,



Carole THOUESNY

Envoyé en préfecture le 16/01/2025
Reçu en préfecture le 16/01/2025
Publié le 16 JAN. 2025
ID : 025-212501969-20250113-DCM_2025_2-DE

